

comment prouver que, ahem... j'habite chez moi ?

Par **smooth**, le **16/01/2006** à **11:27**

Bonjour,
un mari détraqué affirme que j'habite chez sa femme.
En réalité, j'habite à des centaines de kilomètres !
c'est à lui de prouver, ok, mais en meme temps, ça doit etre facile pour moi de prouver où j'habite lol Image not found or type unknown
Quelle pièces puis-je joindre ?
sachant que je vis chez mes parents ?

Par **naunheim**, le **16/01/2006** à **11:29**

une déclaration sur l'honneur de tes parents devrait suffir non ?
Et comme tu le dis, c'est surtout à lui de prouver ce qu'il avance...